

Si Vertaizon m'était conté...

OCTOBRE 2005

ASEV-SIT

5ème Année

NUMERO 16

EDITORIAL

Le patrimoine en danger

Il fut une époque où l'attachement au patrimoine n'était pas comme aujourd'hui, l'ancienne église entre-autre fut maltraitée et pillée par certains.

Ce comportement a aussi existé en Egypte et ailleurs où de formidables richesses ont été brisées ou dilapidées.

De nos jours, malheureusement, il reste encore quelques rares individus, même à Vertaizon, qui pour le plaisir semble-t-il, cassent, brisent ce que d'autres tentent bénévolement de maintenir en bon état pour les générations futures.

Ils sont peu nombreux, mais, armés de boules métalliques, ils ébrèchent les marches d'escaliers ou les angles de murs de ce monument historique et d'autres tentent d'en fracturer les portes.

C'est certain, ils ne toléreraient pas de tels agissements contre leurs propres biens. Ce patrimoine qu'ils abîment sans raison, est à eux aussi, demain à leurs enfants.

Il serait dommage que l'avenir de l'ancienne église et de son site ne soit que ruine.

Alors, tous ensemble, protégeons mieux encore cette richesse en expliquant toujours et encore ce qu'elle représente pour notre vil-

LE CIMETIERE DE CHIGNAT

Extrait du mémoire, (voir n°15) à propos du procès du Chapitre de Vertaizon contre le Sieur de Champfleury du château de Chignat. (vers 1756)

Le Cimetière de Chignat.

« La Chapelle de Chignat était autrefois une église paroissiale, qui fut réunie avec tous ses droits au Chapitre, il y a plus de deux cents ans; elle avait un cimetière comme toutes les autres paroisses, et ce cimetière,

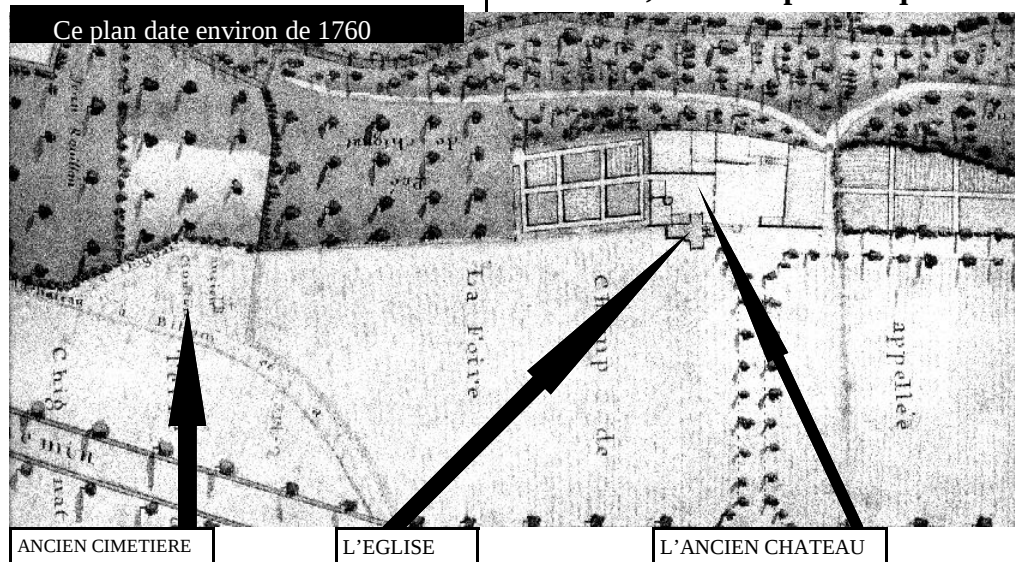
par droit de suite, appartient au Chapitre par l'effet de la réunion.

Si le Chapitre ne produit point de titres qui placent ce cimetière dans le lieu contentieux, il est des circonstances qui y suppléent, et qui fournissent des preuves auxquelles il n'est pas possible de se refuser.

D'abord la commune opinion des habitants de Vertaizon, et des environs de Chignat qui ont toujours regardé le terrain (n°8) comme l'ancien cimetière de ce lieu.

Secondement, la croix plantée sur ce terrain, est une preuve qu'il est

Ce plan date environ de 1760



AU PROGRAMME ...

Editorial	page 1
Le cimetiere de Chignat	1
Une affiche cause des désordres à Vertaizon	2
L'ancienne prison	3
Le recensement de 1906	4 et 5

DANS CE NUMERO ...

Des documents d'époque...	page 6
Fossat ou Chignat....?	7
Les reconnaissez vous?	8
ET ... pour les jeunes une chasse au trésor...	8

Le cimetière de CHIGNAT (suite)

l'ancien cimetière, parce que l'on sait que l'usage saint et pieux des fidèles a toujours été de sanctifier le lieu de leur sépulture par ce signe de notre salut : et la croix est la seule qui se trouve dans les environs de la Chapelle de Chignat; circonstance bien remarquable, parce qu'elle forme une nouvelle preuve que le terrain en question est réellement l'ancien cimetière de ce lieu, et par conséquent un lieu saint, qui ne peut être abandonné à un laïc. »

(Le mémoire contient encore de très longues explications à ce sujet, il y a ensuite un document fourni par le curé de Vertaizon au procès, il s'agit d'un relevé d'état civil dont voici un extrait)

« Le troisième octobre mille sept cent cinquante deux, messieurs du Chapitre ont enterré dans la chapelle de Chignat Messire François Laville de Chignat, décédé le premier du dit mois, fils de François et de demoiselle Anne Roux, âgé de trente huit ans en présence de Philippe Boisson Montagne et de Jean Jaron fils qui ont déclaré ne savoir signer enquis .

UNE AFFICHE CAUSE DES DESORDRES A VERTAIZON

Vertaizon 23 Décembre 1894

Monsieur le Préfet,

Pardonnez la liberté que je prends de venir encore, tout en répondant au désir que vous m'avez témoigné, vous exposer un petit ennui administratif.

Une affiche a été apposée, par ordre de Mr. le Maire, sur la porte principale de l'église. Elle peut être, pour l'avenir, le principe de difficultés sérieuses. Bientôt, les portes de l'église ne seront plus qu'une surface quadrillée de papiers, car, ce qui aura été fait une fois, sera renouvelé souvent. Pour le moment cette affiche est la cause de réels désordres, par suite des rassemblements et des attroupements qu'elle occasionne et qui gênent la circulation des personnes qui entrent ou qui sortent de l'église. De plus, quand les portes sont ouvertes on ne peut pas lire la dite affiche, sans être dans l'église.

C'est pour obvier à ces inconvénients, que je viens, sans avoir dit un mot à qui que ce soit de cette démarche, vous prier de bien user de votre bienveillante autorité pour faire enlever cette affiche.

En face de l'église, de l'autre côté du chemin, sont des placards fermés et destinés à recevoir les affiches administratives ; il ne saurait donc y avoir aucune raison sérieuse d'en apposer sur les portes de l'église.

Après vous avoir soumis cette petite difficulté, je m'abandonne entièrement, pour la solution que vous voudrez bien lui donner, à votre sagesse et au désir que je vous sais, de voir régner partout la concorde et l'union.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mon profond respect.

G. Monnet
Curé de Vertaizon

Le 8 janvier 1895 le Maire de Vertaizon répond au Préfet .

Monsieur le préfet

En réponse à votre lettre du 7 janvier présent mois, j'ai l'honneur de vous informer que la seule affiche qui a été placée à la porte de l'église, est la copie de l'arrêté que vous avez pris concernant le ruisseau le Jorron (enquête)

Dans l'arrêté il est dit qu'il devra être affiché à la porte de l'église.

C'est pour me conformer au contenu de l'arrêté que cette affiche a été placée à la porte de l'église.

Veuillez agréer....

Le Maire

Le 11 janvier 1895 le Préfet répond, de sa main, en trois pages au curé Monnet.

Extrait :

« Vous me permettrez de vous faire observer, qu'en matière d'enquêtes administratives l'ouverture et la durée de ces enquêtes sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage et de publicité et que toutes les lois et instructions relatives à ces enquêtes prescrivent formellement que l'affichage soit opéré tant à la porte de l'église qu'à celle de la mairie. »

« Il importerait toutefois qu'en dehors des cas formellement prescrits, l'affichage ait lieu en tout autre endroit que la porte de l'église. Il y a lieu de penser que Monsieur le Maire prendra à cet égard toutes dispositions de nature à assurer le bon ordre et à maintenir la libre circulation ».

LA PRISON DE L'EVECHE

Après la démolition du château fort (voir bulletin n°9) ce petit texte, trouvé aux archives départementales situe, la nouvelle prison de l'évêché de l'époque: à droite de la rue de l'ancienne église.

« Prison et oratoire

La « vieille maison » façade côté sud de la maison de Boussichas connu sous le nom de « Minène », au centre la tour avec ces modèles de fenêtres et ce rempart et en montant les escaliers sous la borne fontaine, dans le coin était la prison, on voit de nos jours le style de la porte basse et étroite et au dessus, taillée dans la pierre, une fleur de lys. »



L'ancienne prison ... 300 ans plus tard !



Ci dessus : la porte de l'ancienne prison



Et 350 ans plus tard...

ci dessus:

L'escalier qui monte de la rue du co-teau, où se trouvait l'ancienne prison, vers la rue de l'ancienne église où était la borne fontaine hélas disparue :ci



Où "...on parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître ..."
mais peut être ces noms vous disent quelque chose.....!

RECENSEMENT DE 1906 A VERTAIZON...

1811 habitants - 575 ménages - 554 maisons

(La majorité de la population est composée surtout d'agriculteurs et puis d'employés,
d'ouvriers, de domestiques)

Cafetiers :	8	Bordel, Vigeral, Fusier, Maitre, Drevon, Dumayet , Genestier,
Epiciers :	6	Oriol, Poisson, Jaffeux
Quincaillères	1	Mathieu Rebourg
Fabricant d'huile	1	Boisson
Pépiniéristes :	6	Dubreuil, Ferrier., Tallandier
Commis perception :	1	
Clercs de notaire :	3	Auzéau, Dauge.....
Charcutiers :	4	Pouzadoux, Charrier, Genestoux, Jourde.
Facteurs poste	4	Marchand, Jaffeux, Taillandier, Chabrol.
Coiffeurs	3	Jaffeux, Ledieu,
Cordonniers	3	Gout, Malaurent.
Sages-femmes	2	Chevogeon, Cothon.
Cantonniers	8	
Bouchers	6	Chrétien, Francon, Mathieu, Trincard.....
Fournier	1	
Garçon café	1	
Repasseuse	1	
Négociants	3	Jaffeux , Greliche, Luquet.
Mécanicien	1	Dauzat (Chez Huguet)
Forgeron	1	(Chez Huguet)
Couturières	10	
Maîtres d'hôtel	2	Jourdan , Dohérier.
Modistes	2	Boisson , Courty.
Chauffeur	1	Soustre (Chez Huguet)
Boulangers	4	Genillier, Chapel, Marchat, Chrétien (Jallat).
Voituriers	7	Laire, Girard, Ducros.....
Juge de paix	1	
Menuisiers	8	
Sellier	1	
Bourrelier	1	Orliac
Pharmacien	1	GRAVIERE
Musicien	1	Dauge .
Ferblantier	1	
Matelassier	1	
Marchand fromage	1	
Maréchal ferrant	1	Paquet (Chignat)
Chiffonniers	2	
Receveur poste	1	
Cuisinières	12	Charmaison, Labrosse.....
Plâtriers	3	

LE RECENSEMENT DE 1906 A VERTAIZON ... SUITE

Lingères	4	Lalligier, Delaire, Buffet.....
Blanchisseuses	4	Debiller, Lagère,
Grainetiers	2	Auzeau , Germain.
Repasseuses	4	Jaffeux.....
Courtiers prod Agri	2	Drevon , Queuille
Garçon salle	1	Drevon
Café	1	Bonnieux madeleine épouse Ledieux
Bergères	4	
Sacristain	1	Dubourgoux
Hospitalières	2	
Greffier	1	 ;
Instituteurs	7	
Aubergiste	1	
Charrons	4	
Gendarmes	5	
Viticulteurs	7	Chaptard, Dubourgoux, Pinguet, Fourvel.....
Docteurs	2	André, Regnat.
Huissier	1	
Armurier	1	
Horlogers	2	Maurier,Courty.
Courtier en vin	1	
Vannier	1	
Maçons	10	
Marchand de		
Journaux	1	Drevon
Greffeur	1	Thiers
Notaires	2	Lacombas, Noyer.
Curé	1	 MONNET
Vicaire	1	
Expert géomètre	2	Noyer, Dauzat

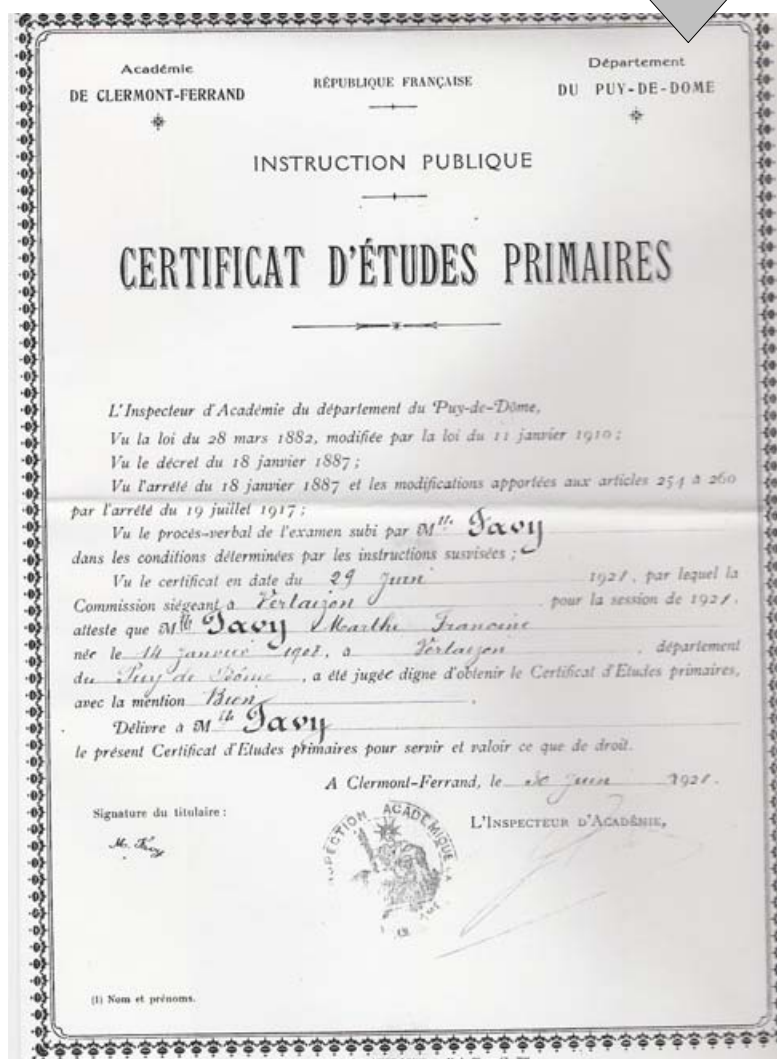
Au passage on remarquera les noms de certains “inoxydables” car il y en avait déjà (comme maintenant ... heureusement ...!) tels que le curé Monnet ou l'inénarrable Gravière....!

Le recensement de 1906 (suite)

Les quartiers :

Le Marchadial	219 h abit.	68 .maisons
L'Horloge	189 h	67.m
L'Hôpital	188 h	50.m
La Croix de Laire haute	111 h	37.m
Le Traud	100 h	34.m
Les Vergers	104 h	31.m
Les Cours	107 h	33.m
Le Volpailloux	97 h	40.m
La Croix de Laire basse	97 h	31.m
La Motte du Château	91 h	28.m
Le Puy Challat	90 h	29.m

Heyrand	65 h	24.m
Le Portaloux	49 h	14.m
La Place	39 h	11.m
Le Pertuis	32 h	8.m
Charmagnat	29 h	12.m
Les Rocs	29 h	10.m
Les Ecart :		
La Roussille	7 h	1 m
D .de Laire	14 h	2 m
D .de Pileyre	4 h	1 m
D. de st Marcelle	9 h	1 m
Chignat (Chateau)	17 h	3 m
Fossat (actuel Chignat)	152 h	22 m



En 1921 ; on ne parlait pas de 80 %
d'une classe d'âge reçue au Baccalau-
réat...!

Le certificat d'études primaires représentait réellement la preuve d'une véritable instruction ...

Et cette demoiselle en aurait peut être remontré à bien des bacheliers actuels...

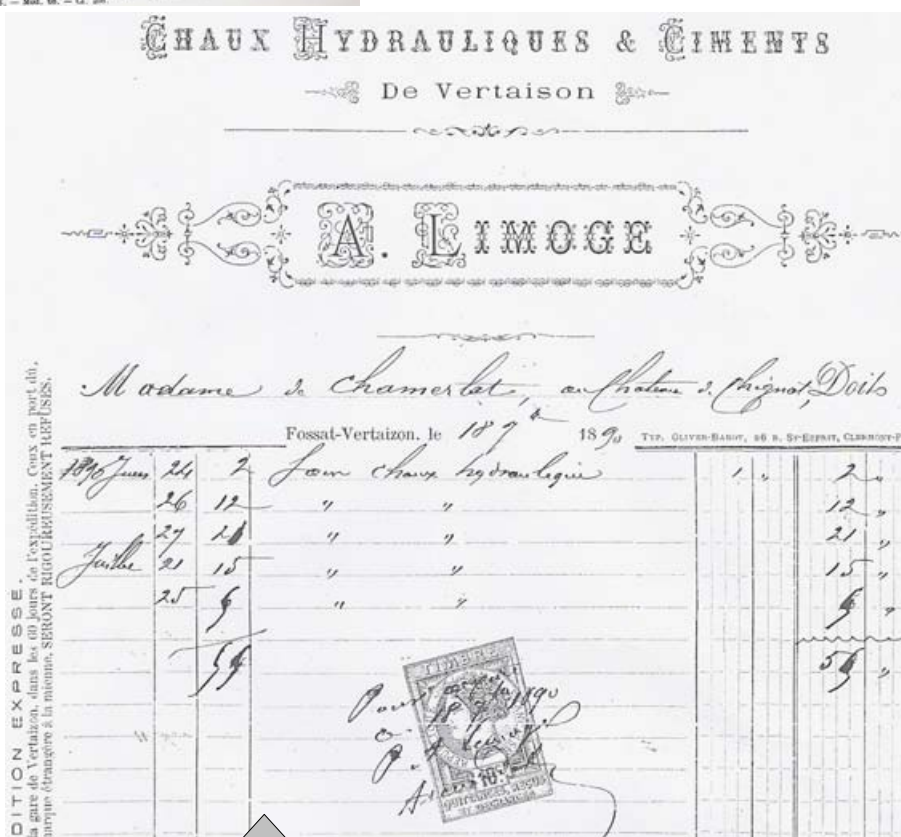
En 1890 : Une facture de
chaux des établissements LI-
MOGE

On note l'adresse :

Fossat Vertaizon: pas encore Chignat.

Et en bandeau la
“CONDITION EXPRESSE;
les SACS doivent être rendus
franco à la gare de Vertaizon,
dans les 60 jours de l’expédi-
tion. Ceux en port dû, ainsi que
ceux en mauvais état ou à une
marque étrangère à la mienne,
SERONT RIGOUREUSE-
MENT REFUSES”

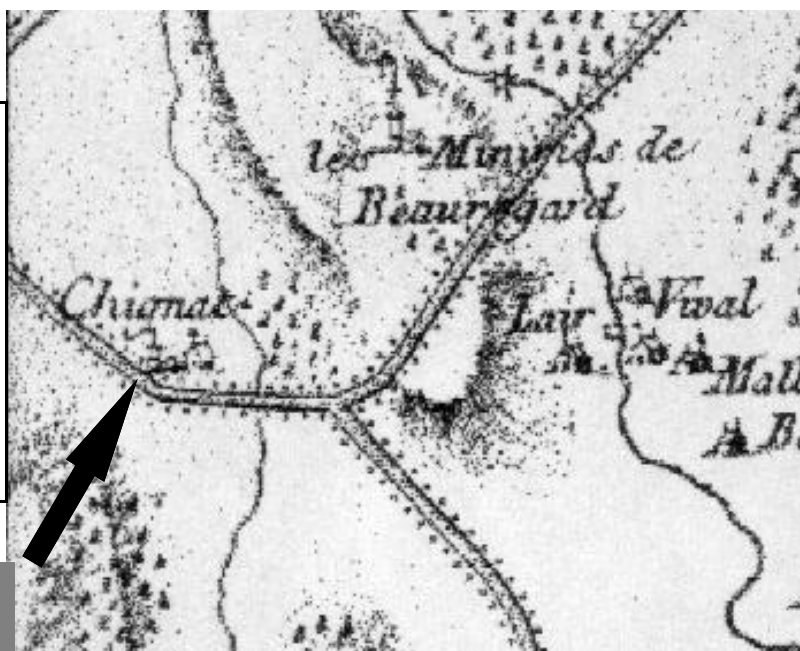
très écolo ... non ?



QUAND FOSSAT DEVIENT CHIGNAT

Extrait de la carte de Cassini réalisée vers 1755

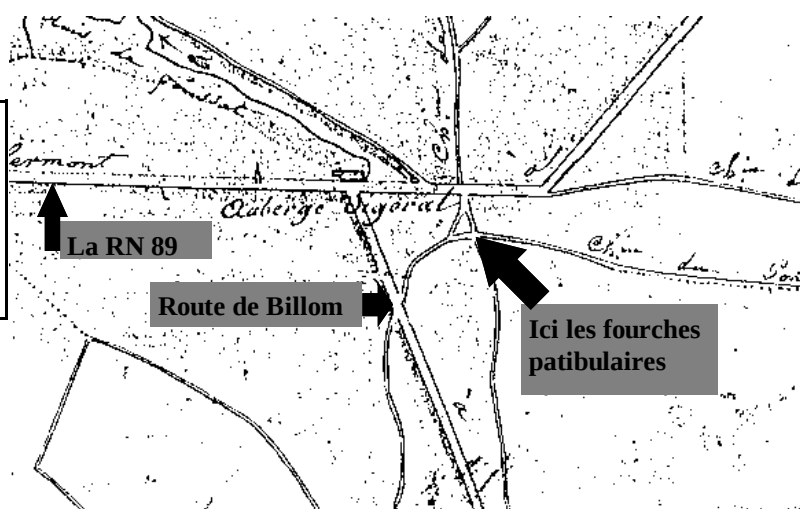
Le grand chemin (actuelle RN 89) et celui de Billom construit vers 1750 apparaissent. Au croisement des routes, lieu-dit Fossat, aucune construction, seul sur le terroir de Chignat on voit les symboles représentant le château et l'église.



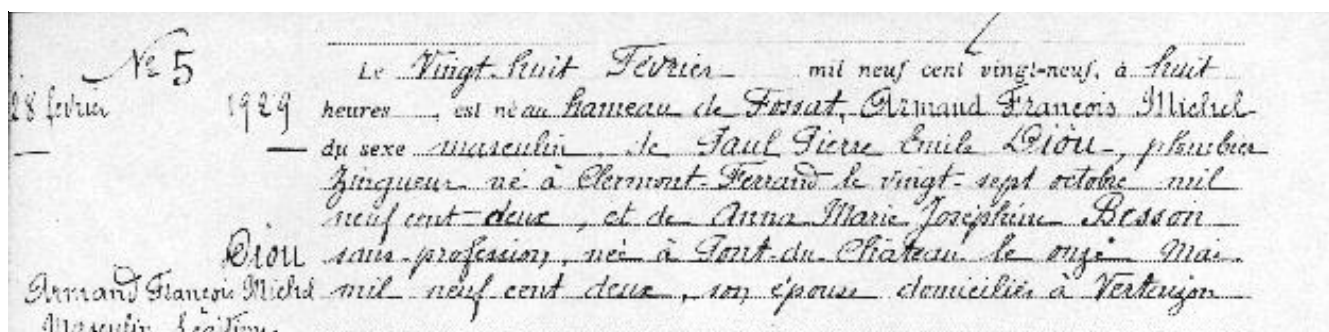
ici les symboles du château et de l'église

Lieu-dit FOSSAT lors du premier plan cadastral en 1834 (aujourd'hui CHIGNAT)

Il n'y avait qu'une seule maison : l'auberge Vigeral.



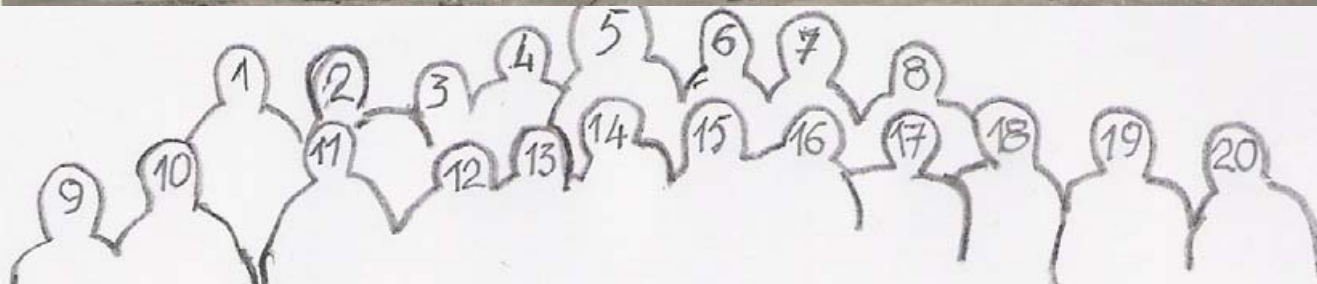
FOSSAT, lieu-dit de VERTAIZON est devenu CHIGNAT il y a peu de temps comme le montre cet acte d'état civil ci dessous daté de 1929, où il est question du : **"Hameau de FOSSAT"**



CHIGNAT, commune de VERTAIZON, compte aujourd'hui sans doute près de 700 habitants.

Son développement né des routes, du chemin de fer en 1869 et de l'industrialisation qui en a découlé, et de nos jours Chignat est devenu une cité dortoir.

Vers 1938 ou 39 ?



- 1 Verdier Henry
- 2 Barriere Henry
- 3 Drifort Marcelle
- 4 Raymond Paul
- 5 Drifort Hélène
- 6 Barrière Jeanne

- 7 Raty Yvette
- 8 Quinton René
- 9 Coissard Gisèle
- 10 Dégoile Guy
- 11 Hass Jean
- 12 Vigeral Marie
- 13 Girard Robert

- 14 Bonnieux Pierrette
- 15 Noyer Claude
- 16 Barrière Pierre
- 17 Drifort Lucette
- 18 Robin Pierre
- 19 Ducros Jean
- 20 Dumas Liliane

UNE CHASSE AU TRESOR...

POUR LES MOINS DE 14 ANS ...!

Autrefois, jusque dans les années 1950 ...60 (?), les routes de France étaient jalonnées de bornes kilométriques et ... **hectométriques en pierre taillée**, elles ont toutes disparu depuis...

Toutes? non, car l'une de ces bornes hectométriques resiste vaillamment encore sur le territoire de notre commune.

Le premier jeune de Vertaizon de moins de 14 ans qui la trouve et téléphone à Armand Diou:

tel: 04 73 68 17 11 pour lui dire où elle est, gagne un superbe cadeau :

